

Transfert de la compétence voirie

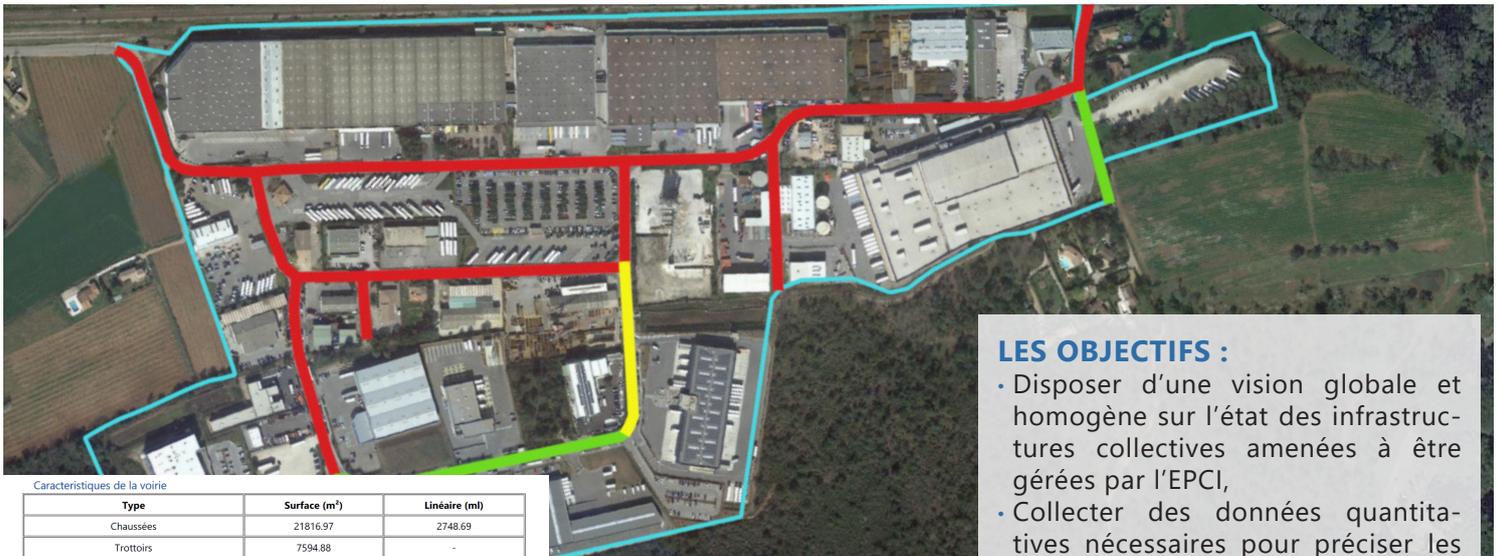
Transfert de la compétence voirie et des ZAE dans le cadre de la loi NOTRe

PRESENTATION

Dans le cadre de la loi NOTRe, les EPCI se sont vu attribuer la compétence des ZAE et choisissent régulièrement de transférer la compétence voirie.

Immergis propose un accompagnement sur mesure aux intercommunalités dans le transfert et l'exercice des nouvelles compétences communautaires.

Notre cabinet intervient auprès des intercommunalités, en concertation avec les communes membres, pour la réalisation d'un inventaire des voiries et des zones d'activités communales afin de les identifier, connaître leur état et les droits et obligations qui s'y rattachent.



LES OBJECTIFS :

- Disposer d'une vision globale et homogène sur l'état des infrastructures collectives amenées à être gérées par l'EPCI,
- Collecter des données quantitatives nécessaires pour préciser les opérations de transfert vers l'EPCI,
- Permettre à l'EPCI de disposer des éléments lui permettant de planifier ses investissements à court et moyen terme.

Caractéristiques de la voirie

| Type | Surface (m ²) | Linéaire (ml) |
|-----------------------|---------------------------|---------------|
| Chaussées | 21816.97 | 2748.69 |
| Trottoirs | 7594.88 | - |
| Bordures et caniveaux | - | 4653.73 |
| Stationnement | 1117.34 | - |

| Etat des chaussées | Surface (m ²) | Linéaire (ml) |
|--------------------|---------------------------|---------------|
| Bon état | 4481.97 | 462.59 |
| Etat moyen | 3748.54 | 379.57 |
| Mauvais état | 0 | 0 |
| Tres mauvais état | 13586.46 | 1996.52 |
| Non-revetue | - | - |



- 1-Bon
- 2-Moyen
- 3-Mauvais
- 4-Tres Mauvais
- Non-revetue

NOTRE INTERVENTION

- **Diagnostic administratif** : critères d'éligibilité, définition des périmètres
- **Diagnostic de l'existant** (qualitatif et quantitatif) : **diagnostic technique** des VRD et espaces publics, estimation des **coûts d'investissement** pour la remise à niveau et des **coûts annuels d'entretien/maintenance**
- **Diagnostic organisationnel** : moyens humains et matériels
- **Analyse juridique**: modalités et règles de transfert des biens, contrats et personnels affectés (en lien avec un cabinet juridique partenaire)
- **Diagnostic financier** : collecte des données financières, fiscales et budgétaires et estimation des charges à transférer (en lien avec un cabinet financier partenaire)
- **Accompagnement** de la Collectivité dans le cadre de l'évaluation et du transfert de charges (en lien avec un cabinet financier partenaire, préparation du dossier CLECT)

A PROPOS D'IMMERGIS

Immergis, spécialisée dans l'état des lieux de patrimoine de voirie et dans l'accompagnement des transferts de charges, rassemble une équipe qui a acquise une **forte compétence** dans l'inventaire et le diagnostic de la voirie (plus de 20 000 km de voiries et près de 200 ZAE).

Immergis accompagne depuis deux ans de nombreuses collectivités dans le **transfert de compétence** sur les volets technique, fonctionnel, juridique et financier.

NOS RÉFÉRENCES

